

vaise volonté ou au désir de priver qui que ce fut de ses droits et privilèges constitutionnels mais simplement le résultat d'une élection. Et qu'arriva-t-il? Nous fîmes une place pour le colonel Rhodes dans Mégantic afin d'avoir un représentant dans le cabinet provincial; non pas que nous ayions eu confiance en ce cabinet ou que nous approuvions Mercier et son sentiment nationaliste, mais parce que nous pensions que les anglais de cette province devaient avoir au moins un représentant dans le gouvernement. Et le colonel Rhodes demeura dans le gouvernement jusqu'à sa défaite. Il est regrettable que lors de la formation du cabinet d'union, l'offre de représentation égale fut refusée par le regretté sir Wilfrid Laurier et ses associés. Ce fut regrettable pour la province de Québec, et il me semblera toujours que le très honorable et grand canadien manqua une grande occasion d'unir le peuple du Canada quand il refusa de faire le sacrifice personnel nécessaire pour entrer dans le cabinet que l'on formait pour la conduite de la guerre. L'attitude qu'il prit alors créa un certain sentiment dans notre province et naturellement son avis fut suivi.

Honorables messieurs, permettez-moi de vous dire que dans cette Chambre, aussi bien que en dehors, je suis connu pour un libéral-conservateur, et que les idéals et traditions du parti libéral-conservateur me sont aussi sacrés que les idéals et traditions de n'importe quelle autre personne, quelle que soit sa langue; et bien que je considérerai de mon devoir de donner au parti unionniste lorsqu'il fut formé et à ce gouvernement d'union, dans l'intérêt et la bonne conduite de la guerre, tout l'appui et toute l'influence en mon pouvoir, je ne pense pas avoir abandonné pour cela un seul de mes principes ou idéals. Honorables messieurs, j'irai plus loin et je dirai que si le gouvernement d'union peut donner satisfaction, s'il peut faire d'aussi grandes choses et avancer sans crainte sans s'occuper de la popularité ou des partis politiques, en temps de paix comme il l'a fait durant la guerre, il peut compter sur mon appui bien que je sois un libéral-conservateur. Comme président de l'association libérale-conservatrice des cantons de l'est, laquelle a ses ramifications dans neuf ou dix comtés, j'appelle prochainement une assemblée des membres de cette association. Nous n'avons pas eu d'assemblées durant la guerre parce que le premier ministre du Canada déclara que les sujets et organisations politiques ne devaient pas entrer en jeu pendant cette période. En 1917, lorsque les lettres de convocation furent envoyées, nous

nous réunîmes et décidâmes de ne prendre aucune part dans les élections. Les membres de l'organisation devaient avoir le champ libre. J'ai agi pour le mieux et d'autres de nationalité différente firent de même, et maintenant que l'agitation est passée, que les difficultés ont disparu, je ne vois aucune raison pour ne pas oublier tout malentendu qui ait pu naître alors.

Mon honorable ami (l'honorable M. Dandurand) dit que nous ne prenons pas part à la lutte dans les élections partielles, mais que nous présentons des candidats indépendants qui doivent lutter sur des principes et des idéals et il ne peut comprendre cela. Je ne suis pas surpris que des gens aussi foncièrement libéraux que mon honorable ami ne puissent comprendre. La raison est qu'ils n'ont jamais eu de principes ou d'idéals, n'ont jamais lutté pour cela et n'en connaissent pas le premier mot. Les idéals et principes qu'ils aient jamais publiés à leurs assemblées furent violés et jetés au panier dès que l'occasion se présenta de les mettre en pratique. Mon honorable ami est étonné et surpris et je le plains en le voyant dans sa misérable condition. Mais, messieurs, je n'ai pas la charge du gouvernement. Prendra-t-il ou ne prendra-t-il pas part à la lutte dans ces élections partielles, ce n'est pas à moi de le dire; mais s'il prend part, armés de principes et d'idéals, j'ose dire qu'il remportera quelques victoires.

L'honorable sénateur traita pendant quelques instants de la question des finances. Je ne suis pas un financier, Dieu merci. Je suis aussi très reconnaissant du fait que je ne possède rien qui soit susceptible d'être imposé. Sur les questions de finance, je suis le plus heureux mortel que l'on puisse imaginer.

L'honorable sénateur a parlé de l'impopularité de cette administration, et jusqu'à un certain point je suis porté à être de son avis. Autrefois dans notre pays, lorsqu'il était question de politique, l'on se représentait les candidats, les partis et les idées, d'après leur popularité. L'on parlait d'un "candidat populaire", d'un "parti populaire", d'une "politique populaire";—la seule considération dont on semblait se préoccuper, était d'avoir quelque chose de "populaire". Mon honorable ami se souvient des nuits et des jours qu'il passa à chercher quelque chose de "populaire" à présenter à l'infortuné parti auquel il appartient. Il travailla beaucoup, avec diligence et honnêteté. Ayant trouvé l'homme le plus charmant du monde, sir Wilfrid Laurier, un homme d'une popularité universelle, pour guider leur parti, les libéraux